

L'IA au service de la fonction RH - initiation

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Une journée pour réinventer les ressources humaines avec l'intelligence artificielle (IA)

Objectifs

- Comprendre les enjeux et applications de l'IA dans la gestion des ressources humaines
- Identifier les outils IA pertinents pour la fonction RH dans la fonction publique territoriale
- Appréhender les implications éthiques et juridiques de l'IA en RH
- Expérimenter des cas concrets d'utilisation de l'IA en gestion des talents, recrutement et gestion administrative



Public Visé

Responsables des ressources humaines, gestionnaires RH et cadres de la fonction publique souhaitant intégrer l'IA pour optimiser la gestion des talents et moderniser les services RH



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux et applications de l'IA dans la gestion des ressources humaines
Identifier les outils IA pertinents pour la fonction RH dans la fonction publique territoriale
Appréhender les implications éthiques et juridiques de l'IA en RH
Expérimenter des cas concrets d'utilisation de l'IA en gestion des talents, recrutement et gestion administrative

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET (présentation, fiches outils)
- Modèle de feuille de route pour une stratégie RH augmentée par l'IA
- Liste d'outils et de prestataires spécialisés dans l'IA pour les RH
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice experte en intelligence artificielle & numérique et
Formatrice experte en Gestion RH du service public

Parcours pédagogique

MATIN

• 9h00 – 9h30 : Introduction et mise en contexte

- Présentation des objectifs de la formation et des participants
- Contexte RH dans la fonction publique :
 - . Défis actuels : gestion des carrières, automatisation des tâches administratives, attractivité des talents
 - . Exemples concrets d'utilisation de l'IA dans les services RH

• 9h30 – 10h30 : Comprendre l'IA appliquée aux RH

- Définition et fonctionnement de l'IA appliquée aux RH
- Panorama des solutions IA utilisées dans la gestion des ressources humaines (chatbots, outils de matching, gestion prévisionnelle des emplois et compétences - GPEC)
- Études de cas : Benchmark d'initiatives IA dans des collectivités territoriales

• 10h30 – 10h45 : Pause

• 10h45 – 12h15 : Application concrètes de l'IA en RH

- L'IA pour le recrutement et la mobilité interne :
 - . Outils d'aide à la sélection de CV et à l'évaluation des candidats
- Détection des compétences et analyse des parcours professionnels
- L'IA pour la gestion administrative et la paie :
 - . Automatisation des tâches répétitives (gestion des congés, mise à jour des dossiers, génération de documents)
- Utilisation de l'IA dans les SIRH (Systèmes d'Information Ressources Humaines)
- Atelier pratique : Test et démonstration d'un outil IA de gestion RH

• 12h15 – 12h30 : Synthèse de la matinée

- Récapitulatif des points abordés
- Introduction aux enjeux éthiques et organisationnels pour l'après-midi

• 12h30 – 13h30 : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI (3H30)

• 13h30 – 14h30 : Enjeux organisationnels et éthiques de l'IA dans les RH

- Enjeux organisationnels :
 - . Accompagner le changement dans les équipes
 - . Former les collaborateurs à utiliser les outils d'IA
 - . Garantir la qualité et la sécurité des données

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- Enjeux éthiques :
 - . Éviter les biais algorithmiques dans le tri des candidatures ou les décisions RH
 - . Transparence et acceptabilité des outils IA auprès des agents publics
 - . Respect des réglementations (RGPD, AI Act)
- Atelier collaboratif : Identifier les risques et les solutions éthiques pour un projet IA RH
- **14h30 – 15h30 : Découverte d'outils RH basés sur l'IA**
 - Présentation d'outils adaptés aux services RH :
 - . Chatbots RH pour l'assistance et l'automatisation des requêtes internes
 - . Recrutement et la gestion des talents
 - . Gestion administrative et les SIRH
 - . Formation et la montée en compétences
 - . Analyse des données RH
- **15h30 – 15h45 : Pause**
- **15h45 – 16h45 : Élaborer une stratégie RH augmentée par l'IA**
 - Construire une feuille de route pour intégrer l'IA dans les services RH :
 1. Identifier les priorités RH (recrutement, formation, administration)
 2. Cartographier les processus à automatiser ou à optimiser
 3. Sélectionner les outils et prestataires adaptés
 4. Former les équipes et évaluer les résultats
 - Atelier final : Élaborer une mini-stratégie IA RH
 - . Chaque participant définit un projet à implémenter
 - . Partage des propositions en groupe avec feedback
- **16h45 – 17h00 : Conclusion et évaluation**
 - Synthèse des apprentissages
 - Questionnaire d'évaluation de la formation
 - Remise d'une fiche de ressources pratiques (outils RH, méthodologies, checklist)

Réinventer les ressources humaines avec l'intelligence artificielle (IA). Découvrez comment l'IA transforme la fonction RH avec la formation en visioconférence d'ADIAJ. Initiez-vous aux outils innovants et boostez l'efficacité de votre gestion RH.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 20 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 680.00

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.:01.53.39.14.14 - Contact mail :adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

